

 <p>UNIVERSITÉ DE GENÈVE</p> <p>DIVISION DES BÂTIMENTS</p>	SERVICE CAMPUS DURABLE	à partir d'octobre 2025
Convention avec SV Group	LOCATION DE GOBELETS REUTILISABLES POUR LES EVENEMENTS	Estelle Picard Stéphanie Reusse durable@unige.ch

Objectif de la convention :

La présente convention précise les modalités de mise à disposition, d'emprunt et de facturation des gobelets réutilisables gérés par SV Group au sein des restaurants universitaires.

1. Mise à disposition des gobelets

- L'UNIGE met à disposition de la communauté universitaire des gobelets réutilisables floqués « unige » et « chemins durables ».
- Ces gobelets sont stockés dans les quatre restaurants universitaires gérés par SV Group : Uni-Mail, Dufour, Sciences, CMU.
- Pour diminuer la quantité de déchets produits, nous encourageons le recours à ces gobelets réutilisables pour l'organisation d'événements à l'université.

2. Facturation

- Les gobelets sont **mis à disposition gratuitement**.
- Le **panier de lavage est facturé par SV Group au tarif de 7,50 CHF pour 35 gobelets** (~0,20 CHF par gobelet).
- Cette disposition n'est pas applicable si SV Group est mandaté pour une prestation de traiteur. Dans ce cas les gobelets sont intégrés dans l'offre et ne sont pas facturés en sus.
- Sur demande préalable, le service Campus Durable peut prendre en charge les coûts liés au lavage pour les **associations étudiantes**.
- À noter que même les gobelets non utilisés sont lavés et facturés, pour des raisons d'hygiène.

3. Réservation

- Les gobelets peuvent être réservés par les membres de la communauté universitaire (services ou associations) en envoyant un **e-mail au/à la responsable du site** concerné avec l'objet « Location gobelets » :
 - Uni-Mail : Magali CRETENAND, mail.unigeneve@sv-group.ch
 - Dufour : Ludivine OSTERNAUD, dufour.unigeneve@sv-group.ch
 - Sciences : Morgane MIZGAILO, sciences2.unigeneve@sv-group.ch
 - CMU : Joël DERUFFE, cmu.unigeneve@sv-group.ch
- Les demandes de réservation de gobelets doivent être adressées au **minimum 48h avant** la manifestation et indiquer le **nombre de gobelets souhaités** et les **formats nécessaires**, sous réserve de disponibilité

4. Retour des gobelets

- Nous remercions les utilisatrices et utilisateurs de veiller à **rapporter l'ensemble des gobelets empruntés après leur événement**, permettant ainsi de limiter les pertes, maîtriser les coûts et garantir la continuité du service pour toute la communauté universitaire.
- Lors du retour, les utilisatrices et utilisateurs **doivent indiquer le nombre de gobelets restitués**.